

7.1.G. - PORTUGAIS

Nous rappellerons en introduction les modalités de l'épreuve qui sont communes à l'ensemble des langues vivantes.

La quasi totalité des candidats qui ont passé l'épreuve était bien informée de la procédure et ceux-ci ont donc généralement bien géré le temps qui leur était imparti :

- 20 minutes pour la préparation,
- 20 minutes pour le passage devant le jury.

L'épreuve orale proprement dite se décompose en trois parties distinctes :

1. Un compte-rendu libre visant à apprécier les capacités de compréhension écrite et d'expression orale du candidat.

2. Un commentaire portant sur les aspects considérés comme majeurs du texte proposé. À cet égard, il convient de rappeler que ce commentaire doit porter précisément sur la problématique abordée par le texte : il ne sert donc à rien de préparer un exposé à l'avance sur tel ou tel thème que l'on présenterait au jury en toutes circonstances. Le choix de ces aspects est laissé à la libre appréciation du candidat qui a ainsi la faculté de faire preuve de ses capacités d'analyse, de synthèse et de jugement personnel sur une thématique particulière.

3. Un entretien qui a pour but d'approfondir l'appréciation de la compréhension écrite, mais aussi de tester la capacité du candidat à réagir spontanément aux sollicitations de l'interlocuteur dans un contexte de dialogue. Les connaissances relatives à la culture des pays lusophones ou du contexte particulier du thème abordé (géopolitique, social, technologique...) sont généralement valorisées dans l'évaluation de l'entretien, mais elles ne sont pas portées en négatif en cas d'insuffisance, car les critères d'évaluation demeurent bien ceux de la performance linguistique.

Cet entretien mené dans un climat d'échange bienveillant a notamment pour but d'apprécier la spontanéité des réactions langagières du candidat, mais également de l'amener à explorer telle ou telle piste d'analyse qu'il aurait négligée.

Les critères d'évaluation sont les suivants : niveau global de langue, correction générale de la langue employée (lexique, morpho-syntaxe, prosodie), spontanéité des moyens linguistiques mis en œuvre, capacité d'expression en continu, capacité d'expression dialoguée, moyens mis en œuvre pour l'argumentation. Enfin le jury apprécie le degré d'authenticité de la langue employée, aussi bien dans ses aspects grammaticaux que lexicaux et phonétiques.

Lors de cette session du concours, l'ensemble des prestations a été globalement d'un bon, voire d'un excellent niveau, quelques candidats ayant même la capacité de s'exprimer dans une langue très proche de l'authenticité. Si tous n'avaient pas cette capacité, la totalité a montré des compétences de compréhension satisfaisantes.

Les commentaires ont pu parfois pêcher par manque de richesse et de variété des moyens lexicaux mis en œuvre, ainsi que par quelques regrettables interférences avec la langue française aussi bien dans l'emploi des structures, que dans le choix du lexique. Il convient par ailleurs ici de préciser que les deux variantes de la langue portugaise (lorsqu'elles sont cohérentes) sont parfaitement admises au concours : la variante brésilienne, tout comme la variante portugaise.

Les textes et les sujets abordés sont tirés de la presse contemporaine et ils se réfèrent à l'actualité des pays lusophones : actualité sociale, économique, technologique ou culturelle dans un esprit de vulgarisation qui n'implique pas de connaissances approfondies dans ces domaines. Afin de se préparer, les futurs candidats auront avantage à consulter sur Internet la presse portugaise ou brésilienne (voire africaine) afin de se familiariser avec la langue journalistique et avec les thématiques traitées dans l'actualité.